

# Aperçu des lois sur la peinture au plomb en Afrique

*Projet de peinture au plomb du SAICM GEF*

*Atelier régional pour l'Afrique*

*Le 29 mai 2019*

*Eva Cappuccilli*

*Bureau de la prévention de la pollution et des substances toxiques*

*Agence américaine de protection de l'environnement*

**Global Alliance to  
Eliminate Lead Paint**



# Aperçu

- ▶ Statut des lois en Afrique
- ▶ Activités à l'appui des lois sur la peinture au plomb en Afrique
- ▶ Objectif de l'Alliance de peinture au plomb: Encourager les lois sur la peinture au plomb dans tous les pays africains

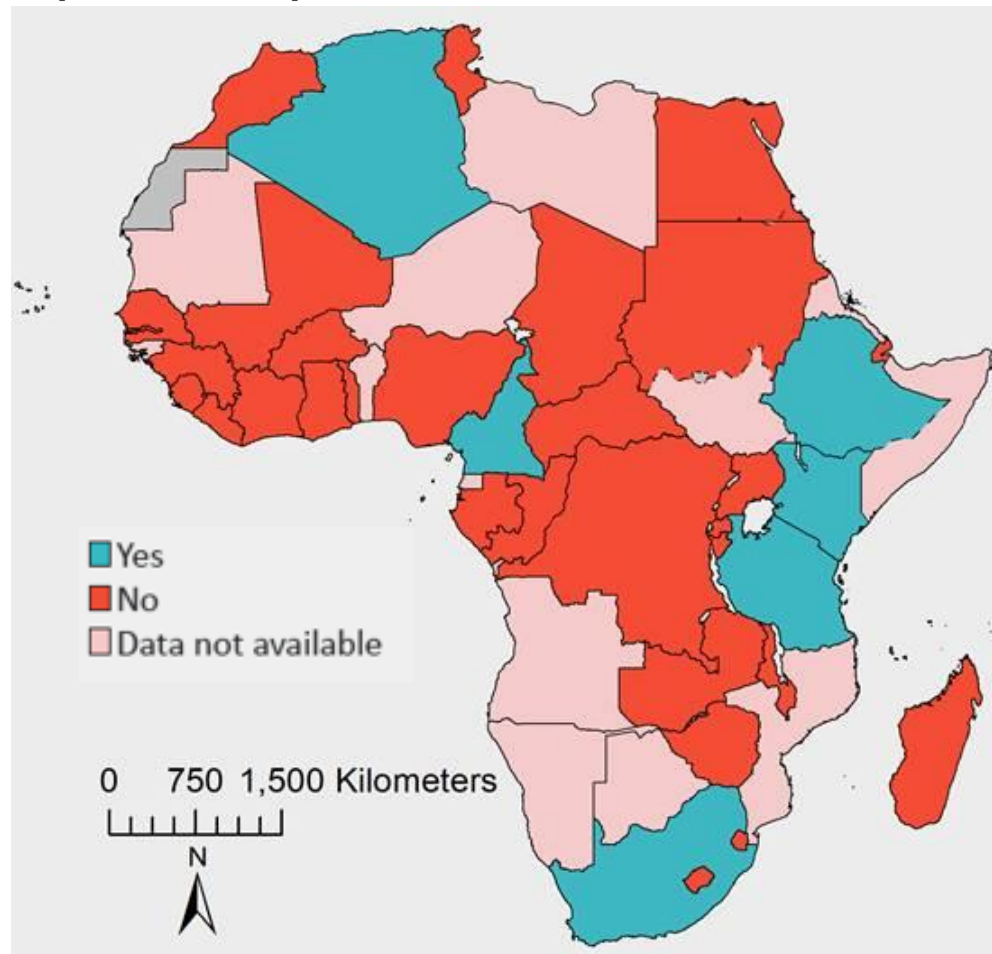
# Statut des lois en Afrique

Pays ayant des lois sur la peinture au plomb en mai 2019 :

- ▶ Algérie (5 000 ppm)
- ▶ Cameroun (90 ppm)
- ▶ Éthiopie (90 ppm)
- ▶ Kenya (90 ppm)
- ▶ Afrique du Sud (600 ppm)
- ▶ Tanzanie (90 ppm)

Source des données : Organisation mondiale de la santé :  
Règlements et contrôles sur la peinture au plomb, 30  
septembre 2018

Pays de la région Afrique ayant des lois sur  
la peinture au plomb





# Activités à l'appui des lois sur la peinture au plomb en Afrique

- ▶ Ateliers de promotion des lois sur la peinture au plomb en **Afrique de l'Est** :
  - ▶ **Décembre 2015** : Atelier sous-régional de l'Afrique de l'Est tenu à Addis-Abeba, Éthiopie ; tous les participants ont convenu de travailler à une limite totale de 90 ppm de plomb dans la peinture.
  - ▶ **Septembre 2016** : Atelier aidant la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) à élaborer des normes régionales harmonisées pour le plomb dans la peinture (90 ppm de plomb total), tenu à Dar Es Salaam, Tanzanie

# Activités à l'appui des lois sur la peinture au plomb en Afrique (suite)

- ▶ Ateliers de promotion des lois sur la peinture au plomb en **Afrique centrale et de l'Ouest** :
  - ▶ **Décembre 2016** : Atelier d'Afrique centrale et de l'Ouest, avec des participants d'autres pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), tenu à Yaoundé, Cameroun

# Activités à l'appui des lois sur la peinture au plomb en Afrique (suite)

- ▶ Déclaration de Nairobi à la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE)
  - ▶ **Septembre 2018** : Engagement pris par les ministres de l'Environnement d'élaborer et d'assurer l'application des lois sur la peinture au plomb et d'établir la limite réglementaire la plus basse et la plus protectrice appropriée (90 ppm de teneur totale en plomb).

*\*La Déclaration de Nairobi sur la mise en œuvre de politiques environnementales par des solutions novatrices aux problèmes environnementaux en Afrique a été adoptée à la septième session extraordinaire de la CMAE.*

# Activités à l'appui des lois sur la peinture au plomb en Afrique (suite)

- ▶ Troisième Conférence interministérielle sur la santé et l'environnement en Afrique
  - ▶ **Novembre 2018** : Les résultats de la conférence résument un plan d'action stratégique pour 2019-2029, y compris un engagement à réduire l'exposition au plomb provenant de diverses sources (y compris la peinture) et à promouvoir la prévention du saturnisme chez les enfants en sensibilisant la population et en adoptant une législation interdisant la peinture au plomb

# Objectif de l'Alliance de peinture au plomb: Encourager les lois sur la peinture au plomb dans tous les pays africains

- ▶ En Afrique, l'élan est grandissant
- ▶ Les pays utilisent *la Loi type et le Guide pour la réglementation de la peinture au plomb*
- ▶ L'US EPA et d'autres conseillers de projet travailleront sous la coordination de l'American Bar Association Rule of Law Initiative pour aider les pays à utiliser la Loi type pour élaborer des lois sur la peinture au plomb



Merci!